**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 06 mai 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

38e session Examen Périodique Universel (EPU), du 03 au 14 mai 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU ROYAUME DU DANEMARK**

**Madame la Présidente,**

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation du Royaume du Danemark et la félicite pour la qualité de son rapport national soumis au titre du troisième cycle de l’EPU.

La délégation sénégalaise se félicite de l’engagement des Autorités danoises à promouvoir une démarche ouverte et inclusive dans le domaine des droits de l’homme et à continuer d’œuvrer pour renforcer le rôle du Conseil des droits de l’homme et de ses procédures spéciales, conformément aux principes d’universalité, d’impartialité, d’objectivité, de transparence et de non-sélectivité.

Le Sénégal se réjouit que le cadre normatif et institutionnel visant à protéger les droits de l’homme au Danemark repose sur une base solide qui demeure inchangée. A cet effet, il convient de signaler que le Danemark est Partie à sept des neuf principaux traités relatifs aux droits de l’homme et a ratifié l’ensemble des conventions fondamentales de l’Organisation internationale du Travail (OIT).

Tout en saluant les efforts fournis par le Danemark, ma délégation souhaiterait faire les recommandations ci-après :

* Adopter un plan d’action national de lutte contre le racisme et les crimes de haine motivés par des considérations ethniques ou religieuses ; et
* Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Danemark dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**